

## Réunion de bureau du 4 mars 2024

*Présents : Michel, Jean-Louis Turbat, Jean-Louis Bonnentien, Marty, Hugo, Marion, Suzanne, Alice L1, Alice L2*

*Excusés : Florence, Helio, Gautier*

### **1) Election du secrétariat :**

Le bureau est reconduit à l'identique pour les postes principaux : Alice Le Méné présidente, Suzanne Yvinec trésorière, Michel Taffet et Helio Ulbrich Filho secrétaires.

### **2) Utilisation de la subvention reçue de l'ANS (4400 euros)**

L'année dernière, nous avons fait une demande de subvention à l'ANS, en la motivant sur la nécessité d'avoir des fonds pour gérer les ouvertures de voies au nouveau gymnase du collège Gisèle Halimi.

Etant donné que nous n'avons toujours pas d'accès officiel, cet argent n'a pas été dépensé.

Par ailleurs, 2000€ ont été repris par l'omnisports (reprise de nos réserves).

Jean-Luc propose l'achat de nouvelles prises et surtout de nouveaux modules, à fixer directement au nouveau mur ; JLT mentionne l'achat d'échelles

2<sup>ème</sup> poste de dépense : rémunérer Jean-Luc pour toutes ses heures de travail d'ouvertures de voies. Il doit nous faire parvenir une facture rapidement (en train de créer son statut).

La section vote l'accord pour un montant jusqu'à 2000€ de rémunération pour Jean-Luc et un montant équivalent en achat de prises ; JL se charge de nous transmettre un devis.

JLB fait remarquer que l'avenir de l'OAC est incertain : et si le mur n'est pas détruit de suite, on ne peut pas enlever toutes les prises...

Sur la question des dégaines fixes (270 à poser) : ce n'est pas à nous de les payer, mais au département de les commander et de les faire installer.

Alice LM relance la principale du collège pour demander notamment : possibilité de se faire livrer la commande directement au collège ? peut-elle relancer le département pour savoir où en est la pose des dégaines ?

Concernant l'utilisation du nouveau gymnase : ALM écrit une proposition de courrier, qui sera à transmettre à la ville et au département (dans le courrier pour la ville, ajouter une mention sur : quid de l'avenir de l'OAC ?)

### **3) Projet de création d'une union d'associations / retour du dernier CD**

C'est JLB qui a assisté aux réunions de travail sur la future union d'associations, qui est en projet.

Cela sera plus une union de gestion qu'un projet collectif sportif de partage, des statuts ont été transmis, il faut aller les lire.

L'union aurait des salariés pour gérer les clubs qui auront justement des salariés ;

Avantages d'adhérer à la future union : être intégré au sein du mouvement sportif ivryen, avoir accès aux locaux, aux ressources (personnel).

À voir en fonction du montant de la cotisation qui sera demandée ; Jacky (trésorier de l'USI omnisports) a évoqué un montant de 2000 euros par an.

Prochaine réunion le mardi 19 mars sur la future union d'associations, au siège, à 19h. JLB ne peut pas y aller, besoin d'une autre personne (ALM : si besoin)

> Marty : au dernier CD, la liquidation a été évoquée, mais toujours pas plus de précision. Seule certitude, elle aura lieu avant septembre : si le jugement n'intervient pas avant, une AGE sera convoquée pour la dissolution ?

#### **4) Prise en charge par la section du camping / séjour Verdon**

Suzanne propose une prise en charge totale des frais d'hébergement pour les personnes en tente ; pour ceux et celles qui prendraient des mobil homes, la section verserait la part correspondant au tarif en tente.

L'année dernière, il y a eu 40 personnes à Orpierre ; projection pour cette année, si 40 personnes, montant de 1040 euros. Nous avons assez de budget. Par ailleurs, nous dépensons toujours plus pour le weekend ski de rando, l'idée est de rééquilibrer en faveur des séjours escalade (moins de frais).

Michel précise que l'on doit indiquer que c'est exceptionnel cette année ; à l'avenir, il faudra réfléchir à comment prendre en charge les séjours de manière équitable.

#### **5) Événements festifs à organiser**

Alice Laforêt propose de garder de mi-septembre à mi-octobre pour organiser des événements au nouveau mur, notamment car juin arrive très vite et que septembre permettra de mieux s'organiser ; Rappel de l'idée : faire plein d'événements sur des portes ouvertes plus longues.

Proposition émise par Corinne, pour la fin d'année : faire une fête / contest à l'OAC, en invitant les autres clubs de la FSGT, et finir par un apéro et/ou le démontage des prises ?

On attend un peu avant d'organiser la décrémaillère – notamment d'avoir des infos sur la fin de l'OAC.

Dans tous les cas, un petit contest à l'OAC ne devrait pas être trop compliqué à organiser / couplé à une fête de fin d'année (en remplacement du BBQ de l'année dernière).

#### **6) Licences 4 mois**

Question des licences 4 mois : on peut les prendre à partir du 1<sup>er</sup> mars mais évidemment, elles ne couvrent pas les activités de juillet-août (camp d'été). Pour être couvert jusqu'au 31 août, il faut prendre la licence le 1<sup>er</sup> mai. Informer les gens que c'est possible (via la newsletter)

#### **7) Prochains séjours escalade**

- Les dates du camp d'été pourront être annoncées bientôt :

> PENDANT LES JO du 27 juillet au 11 août

Pour la réunion pour choisir le lieu : après le séjour dans le Verdon !

Date de la réunion : **mardi 30 avril à 19h30**

- Rappel des dates Hauteroche : 27 et 28 avril – déjà 8 inscrits. Marty centralise les inscriptions, puis renverra

un tableau complété à tous les participants.

### **8) Vivicitta**

Samedi 27 avril, animation sportive aux Cormailles, il y aura un mur d'escalade toute la journée. La FSGT nous a contacté, pour savoir si la section pouvait venir avec 4 animateurs le matin et 4 animateurs l'AM (entre 10h et 18h).

Nous allons répondre favorablement à la demande : même si c'est pendant Hauteroche, il y aura quand même suffisamment de personnes de la section qui pourraient être intéressées : diffuser l'info sur la newsletter + sur Telegram.

Prochain bureau : **jeudi 4 avril à 19h15**

Salle à réserver !